

Éditorial spécial

CINQ DÉCENNIES – OÙ SONT-ELLES PASSÉES?

NDLR : Le Dr Wesley J. Dunn est devenu le rédacteur en chef du *Journal de l'Association dentaire canadienne* en août 1953.

Un demi-siècle. Cinq décennies. Cinquante ans. Un bref instant dans l'histoire de l'univers. Une carrière professionnelle dans la vie d'un être humain.

En 1953, le premier ministre du Canada était Louis St. Laurent. Dwight Eisenhower devenait le président des États-Unis, et Tito assumait la présidence de la Yougoslavie. La Reine Elizabeth II était couronnée à l'abbaye de Westminster. Josef Stalin était décédé puis remplacé par Nikita Khrushchev. Dag Hammarskjöld devenait secrétaire général des Nations Unies. Edmund Hillary et Tenzing Norgay atteignaient le sommet du mont Everest. Le vaccin contre la polio de Jonas Salk était officiellement certifié. Francis Crick et James Watson découvraient la structure de l'ADN en double hélice. La première chirurgie à cœur ouvert était réalisée à Philadelphie. Le *Globe and Mail* coûtait cinq cents, et Swanson vendait son premier repas congelé.

L'Association dentaire canadienne occupait une maison majestueuse dans la rue Saint George à Toronto. Le Dr Don W. Gullett en était le secrétaire général, tout en étant le registraire/ secrétaire-trésorier du Collège royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario et secrétaire-trésorier de l'Association de protection juridique des dentistes de l'Ontario. Il était secondé de deux assistantes administratives/secrétaires

pour ses responsabilités envers l'ADC et par une secrétaire pour les deux autres organismes. Il y avait une réceptionniste bilingue, qui servait également de bibliothécaire pour l'ADC. Le nouveau rédacteur en chef, exerçant alors à temps plein, ne passait qu'une demi-journée par semaine au siège social, mais révisait les articles, écrivait les éditoriaux, corrigeait les épreuves de galées et composait les épreuves de mise en page sur sa table de cuisine. Pas vraiment moderne, tout ça!

Durant les 15 années qui suivirent 1953, l'ADC était aux premières lignes, en encourageant la création de cinq nouvelles facultés de médecine dentaire – doublant ainsi le nombre d'établissements d'enseignement dentaire. Les autres contributions de notre organisme national sont légion – l'appui de la fluoruration, les soumissions à la Commission royale sur les services de santé (Justice Hall), l'opposition à la taxation des prestations dentaires, la création de CDAnet, la promotion de l'assurance dentaire, la tenue du Test d'aptitude aux études dentaires, l'établissement du sceau de reconnaissance et le dialogue efficace avec le gouvernement fédéral sur tout un ensemble de dossiers importants. Et, en tant que «front commun» pour une profession saine, le *Journal* a joué un rôle et a un rôle à jouer d'une importance qu'on ne peut jamais assez glorifier.

Le contenu de cette entière publication devrait être consacré aux progrès enregistrés en dentisterie pendant la moitié du dernier siècle. En paradontie, la principale amélioration s'est faite largement en recherche biologique et une nouvelle connaissance des tissus et des microbes logeant dans les poches. La liaison directe des attelles en orthodontie a eu un grand impact. On a enregistré d'importants progrès en chirurgie orthognatique, en radiographie numérique et en traitement de canal à l'aide d'instruments rotatifs. De nouveaux matériaux d'empreinte ont été mis au point, ainsi que de nouvelles philosophies sur la conception des tissus

et de gestion du stress pour les prothèses partielles amovibles. L'avènement des implants dentaires a marqué un progrès prodigieux et a généré, à son tour, des avancées en chirurgie des tissus mous et des os. L'intérêt historique de la dentisterie dans la prévention de la maladie dentaire et buccodentaire, de même que sa promotion, est toujours aussi marqué.

Je ne prétends pas que tout ce dont nous avons témoigné était des progrès professionnellement acceptables. Depuis que, en 1990, la Cour suprême a pour l'essentiel aboli les restrictions touchant la publicité, ce qui maintenant paraît dans les pages jaunes, à la télévision et à la radio, dans les journaux et les magazines, sur les panneaux d'affichage au bord des routes, dans les bons-rabais, et dans les «bulletins» distribués à des personnes autres que les patients des dentistes est une honte à la profession. On reconnaît d'emblée qu'il existe un aspect commercial important, sinon essentiel, de la pratique dentaire. Mais nous ne sommes *pas* des concurrents en affaires. Les méthodes primaires de promotion qui existent sur le marché ne devraient avoir aucune place au sein d'une profession de la santé respectée. Personne ne peut donner tort aux organismes dirigeants des provinces. Personne n'a encore pu rédiger de règlement exécutoire portant sur une définition de «bon goût». Le «mauvais goût» ne manque pas et il nuit à la dentisterie, qui traditionnellement a dû se battre pour passer d'un art itinérant à une profession hautement respectée.

Je ne saurais quoi prédire pour les 50 prochaines années, mais je suis confiant que l'ADC et le *Journal*, tous deux servant la profession si admirablement, continueront à avoir un impact important sur l'avenir de la dentisterie.

Wesley J. Dunn
Rédacteur en chef
Journal de l'Association dentaire canadienne (1953–1958)